



**HAL**  
open science

## Cartes et plans anciens : des images de l'espace du passé à déchiffrer (Moyen-âge, époque moderne)

Émilie Cavanna

### ► To cite this version:

Émilie Cavanna. Cartes et plans anciens : des images de l'espace du passé à déchiffrer (Moyen-âge, époque moderne). Archéo.doct, 2012, Les images : regards sur les sociétés, actes de la troisième Journée doctorale d'archéologie (2008), 3, pp.77-100. halshs-01685845

**HAL Id: halshs-01685845**

**<https://shs.hal.science/halshs-01685845>**

Submitted on 16 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CARTES ET PLANS ANCIENS : DES IMAGES DE L'ESPACE DU PASSÉ À DÉCHIFFRER

(MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE)

— Émilie Cavanna<sup>1</sup>

## Résumé :

Images de l'espace du passé à un temps T, la carte et le plan sont des productions graphiques qui renseignent, au même titre que les autres artefacts, sur les pratiques sociales des sociétés anciennes. À partir d'une recherche doctorale s'interrogeant sur la validité de l'espace comme estimateur archéologique pour caractériser et hiérarchiser les élites médiévales et modernes dans le Bassin Parisien, il s'avère qu'une des voies possibles pour étudier les différents usages et modes de consommation de l'espace est l'analyse critique des documents cartographiques et planimétriques conservés. Une étude de cas menée dans le Pays d'Auge (Calvados) met en évidence le potentiel informatif de cette ressource, encore peu sollicitée par les archéologues.

## Mots-clés

Cartes anciennes, pratiques sociales de l'espace, élites médiévales et modernes.

## Abstract :

*Images of the space of the past to a T-time, map and plan are some graphic productions which inform, as well as the other artifacts, on the social practices of the ancient societies. Starting from a doctoral research wondering about the validity of space like archaeological estimator to characterize and classify the medieval and modern elites*

*in the Paris Basin, it proves that one of the possible ways to study the various uses and modes of consumption of space is the critical analysis of the cartographic and planimetric documents preserved. A case study undertaken in the Pays d'Auge (Calvados) highlights the informative potential of this resource, still little requested by the archaeologists.*

### **Keywords**

*Ancient maps, social practices of the space, medieval and modern elites.*

## **Introduction : des images de l'espace du passé à interroger...**

Représenter l'espace et le monde qui les entoure semble être depuis toujours une nécessité pour les hommes, tant à l'ère des gravures rupestres qu'à celle de Google Earth©. Des parois à la Toile, l'histoire de la carte comme production graphique a été renseignée par de nombreux travaux d'historiens, de géographes et plus récemment d'archéogéographes (Antoine, 2002 ; Bousquet-Bressolier, 1995 ; Costa & Robert, 2009 ; Gautier-Dalché, 2001 ; Jacob, 1992 ; Pelletier, 1999 ; Pelletier, 2001 ; Terriers et plans terriers, 2002)<sup>2</sup>. Ce n'est pourtant pas de cet aspect de la recherche dont il sera question ici. Notre propos s'intéressera en effet à la lecture possible de ces documents sous l'angle d'une problématique archéologique centrée sur les pratiques sociales de l'espace, en relation avec une thèse d'archéologie médiévale et moderne. L'objet de la recherche consiste à examiner la validité de l'espace comme estimateur archéologique pour caractériser et hiérarchiser les élites d'un très long Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Deux approches sont privilégiées : une analyse spatiale de la répartition des habitats d'élites<sup>3</sup> à partir de plusieurs fenêtres d'étude localisées dans le Bassin Parisien à l'aide des outils et méthodes de l'analyse spatiale ; ainsi qu'une analyse critique des cartes et plans conservés pour chaque zone-test. En mettant la relation sociétés anciennes/espace au cœur de la réflexion, on fait sciemment de l'espace un objet, un produit culturel et social à part entière. Sa « consommation » passée peut être alors abordée par l'étude des pratiques qui lui sont attachées : les pratiques sociales de l'espace,

2. Références non exhaustives.

3. Terme générique pour désigner les châteaux, manoirs, demeures seigneuriales, logis, etc., afin de s'affranchir des particularismes régionaux et des connotations historiographiques (Burnouf, 2007).

c'est-à-dire les différentes formes d'utilisation de l'espace liées à un mode de vie, et résultant de choix plus ou moins conscients, sociologiquement déterminants (Di Méo et Buléon, 2005 ; Bourin et Zadora-Rio, 2007). L'objectif de la thèse est d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : peut-on envisager les pratiques sociales de l'espace des élites comme un critère archéologique pertinent et efficace, au même titre que tout autre artefact exhumé lors de fouilles, pour participer à la détermination sociale d'une structure résidentielle ? « Dis-moi où tu habites et je te dirai qui tu es » ? C'est justement le postulat, qui consiste à faire du choix du site un acte socialement déterminé et déterminant, que l'archéologie doit mettre à l'épreuve. Faire de l'espace, et par extension des pratiques sociales de l'espace, un critère archéologique n'est toutefois pas anodin et résulte d'un cheminement historiographique qui place l'archéologie au croisement des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement à l'interface de la géographie et de la sociologie (Cavanna, *à paraître*). L'interdisciplinarité invite également à utiliser différentes sources, comme les cartes et plans médiévaux et modernes, et à les interroger à la lumière de ses propres problématiques. Une étude de cas sur les élites d'une vallée du Pays d'Auge (Calvados) permettra d'illustrer le potentiel informatif de ces documents – autant d'un point de vue intrinsèque (localisation des lieux) qu'en détournant leur vocation initiale (étude des pratiques sociales). Auparavant, on montrera l'intérêt d'une analyse critique des cartes et plans anciens – qui, avant de pouvoir être considérés comme des images de l'espace du passé, restent des représentations graphiques à déchiffrer.

## **Des sources archéologiques à construire : une utilisation dévoyée des cartes et plans anciens**

Il n'existe pas de document pour le Moyen Âge ni pour l'Époque Moderne qui expose intentionnellement la relation des élites à l'espace et les pratiques sociales qui en découlent. Aucune source n'a été produite dans la perspective d'être étudiée et encore moins sous l'angle d'une problématique relative à l'espace. Il s'agit forcément d'une utilisation « dévoyée » (Noizet *et al.*, 2004). Quelle que soit donc la source utilisée (textes, iconographie, cartographie, données archéologiques), l'analyse critique est une étape incontournable à la transformation d'un document en une source exploitable. Aussi évidente qu'elle pourrait paraître, la lecture des cartes est pourtant loin d'être directe.

S'il est entendu que la carte de l'Empire à l'échelle 1 : 1 n'existe pas<sup>4</sup>, le caractère subjectif de la carte et du plan nécessite d'être analysé car ces documents sont avant tout des représentations graphiques – en somme des interprétations de la réalité, au même titre que le dessin d'une céramique, d'une façade ou d'une sépulture. Considérer la carte comme une image conduit à prendre en compte son essence même : celle d'un « système de signes non verbal, qui représente quelque chose », en l'occurrence une portion d'espace (Lévy et Lussault, 2003 : 485). Pour transmettre le message, un système de signes composé d'une métrique (échelle) et d'une sémiologie graphique (légende) est utilisé. Ce sont justement ces éléments qui peuvent être examinés pour évaluer la fiabilité de la source et le point de vue adopté par le cartographe. Le choix de ces deux aspects à documenter fait partie d'un protocole d'analyse empirique, qui résulte de différentes expériences de traitement de documents cartographiques et planimétriques, à l'occasion notamment d'une étude sur le Pays d'Auge (Cavanna, 2005) et d'une mission au Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise<sup>5</sup>.

## Mesurer la fiabilité

La fiabilité est ici une question de qualité métrique et dépend, entre autres, de l'échelle du document. Un plan ou une section cadastrale ne livre en effet pas les mêmes informations, qualitativement et quantitativement, qu'une carte à petite échelle comme celle de Cassini par exemple. Il faut savoir « respecter le seuil informatif qu'une source est capable de fournir, et ne pas faire parler les documents au-delà de ce qu'ils peuvent nous dire » (Noizet et al., 2004 : 141). Le géoréférencement des cartes et plans dans un Système d'Information Géographique (SIG) permet justement d'évaluer leur précision et de comparer leur degré de fiabilité. On s'intéresse alors à l'erreur RMS<sup>6</sup>, c'est-à-dire à l'écart au modèle<sup>7</sup> (généralement la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>) – cet

4. En référence à la fable de J.-L. Borgès (*La carte de l'Empire*) reprise par U. Ecco (*La carte 1 : 1*) pour pasticher l'utopie de la maîtrise absolue de l'espace (Borgès, 1994 ; Ecco, 1992).

5. Réalisée en novembre et décembre 2007 (Sdavo, Saint-Ouen-l'Aumône).

6. RMS : *Root Mean Square*, soit la racine carrée de la moyenne du carré des erreurs, en français on parle d'erreur quadratique moyenne ou de résidu.

7. Il faut ici rappeler que la précision des cartes actuelles de l'IGN au 1/25 000<sup>e</sup> est d'environ 25 m sur le terrain, soit 1 mm sur la carte. Il faut bien comprendre que l'on évalue la qualité des cartes anciennes par rapport à un référentiel (homogène et continu) et non à la réalité du terrain.

écart étant global et réparti sur toute l'image géoréférencée. La comparaison des erreurs RMS peut mettre en évidence des techniques de relevés topographiques différentes d'une carte à l'autre et ainsi expliquer les écarts de qualité métrique. Par exemple, on sait que la carte de Cassini n'est pas une vraie carte topographique, dans le sens où son objectif est avant tout de positionner les lieux les uns par rapport aux autres (Pelletier, 2001 : 81) ; cela se traduit par une erreur moyenne de 130 m par rapport aux cartes actuelles<sup>8</sup>. Par ailleurs, une campagne de géoréférencement du cadastre napoléonien de 49 communes du Val d'Oise a permis d'observer la variation de cette erreur (tabl. 1).

nombre de communes	49
nombre de feuilles	346
erreur RMS moyenne	7,31
erreur RMS max.	25,8
erreur RMS min.	0,9

Tableau 1 : Variation de l'erreur RMS lors du géoréférencement des cadastres napoléoniens du Val d'Oise.

Il est ressorti de cette campagne une forte disparité des valeurs RMS entre les 346 feuilles cadastrales traitées. En étudiant ces résultats, on a pu noter qu'il existe une corrélation entre les valeurs élevées et certains facteurs inhérents au contexte de réalisation du relevé lui-même. L'auteur et la date du relevé font partie de ces facteurs, mais ce sont davantage la surface et/ou la topographie de la commune qui interviennent : le risque d'imprécision métrique étant proportionnel à la surface relevée et aux contrastes du relief. L'aménagement actuel du territoire – que reflète la cartographie de référence – influe également sur la qualité métrique. Ainsi l'Ouest du département, encore essentiellement rural, a été relativement facile à géoréférencer d'où des erreurs majoritairement plus faibles ; alors qu'à l'Est, fortement urbanisé, il a été plus difficile de trouver des points de repères identiques entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et nos jours, ce qui explique des valeurs plus fortes. Il apparaît donc qu'en utilisant l'erreur RMS comme une mesure de la fiabilité, on puisse évaluer les limites informatives d'un document par rapport à un autre et finalement pondérer son interprétation. Cette voie reste naturellement à expérimenter sur d'autres corpus pour être totalement validée.

8. Moyenne réalisée à partir du géoréférencement de deux feuilles (61-6 F et 62-7F).

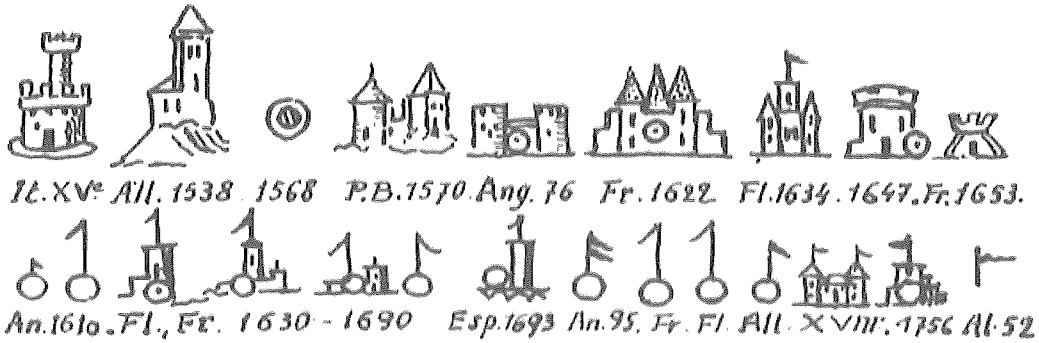
## Décoder le point de vue

L'analyse critique du document cartographique passe également par l'étude du point de vue du cartographe. Ce point de vue adopté sur l'espace peut se définir comme étant le rapport que l'on a voulu établir entre la réalité et sa représentation. Plusieurs facteurs entrent en compte dans l'évaluation de cette « sincérité<sup>9</sup> » cartographique : la nature et la fonction du document (fiscale, foncière, militaire, etc.) d'une part, et d'autre part l'« œil du cartographe » (Bousquet-Bressolier, 1995) qui correspond autant à celui qui commande la carte, qu'à celui qui l'exécute. Le regard porté sur les éléments composant le paysage dépend donc de plusieurs paramètres : du message à transcrire, de l'individu et par extension d'une catégorie sociale, et d'un temps de l'histoire. Cette subjectivité de la source se matérialise dans les choix sémiographiques, que l'on peut donc exploiter. Car ce n'est qu'en 1802 que sont fixées des règles uniformes pour la représentation cartographique française – normes qui seront alors utilisées pour les campagnes de relevés couvrant l'ensemble du territoire (cadastre napoléonien, carte d'État Major). Entre le xvi<sup>e</sup> siècle – moment où la cartographie se développe en Europe – et cette date, le « langage des géographes » (Dainville, 2002) est quasiment propre à chacun et à chaque carte, même si l'on retrouve quelques invariants dans la représentation (notamment pour le milieu physique). Il faut ainsi prendre le temps de décrypter la signification exacte de chaque symbole pour les informations ponctuelles et linéaires, et celle de chaque trame pour les informations surfaciques. En travaillant sur les habitats d'élites, nous avons été confrontés à différentes figurations pour localiser et caractériser un manoir d'une carte à l'autre (fig. 1), mais également dans une même carte, telle que celle de Cassini (cf. *infra*). Cette variété sémiographique a permis de réfléchir, entre autre, à la question de la perception du statut social des habitats.

Finalement, si le protocole de construction des sources peut être formalisé, il serait en revanche illusoire d'espérer réaliser une synthèse sur les apports et les limites de l'utilisation de la cartographie ancienne comme source archéologique. Après une analyse critique fine, chaque source devient unique, car chaque questionnement l'est. Ici c'est à partir d'une probléma-

9. Terme emprunté à H. Noizet (Noizet, 2003).

### Château



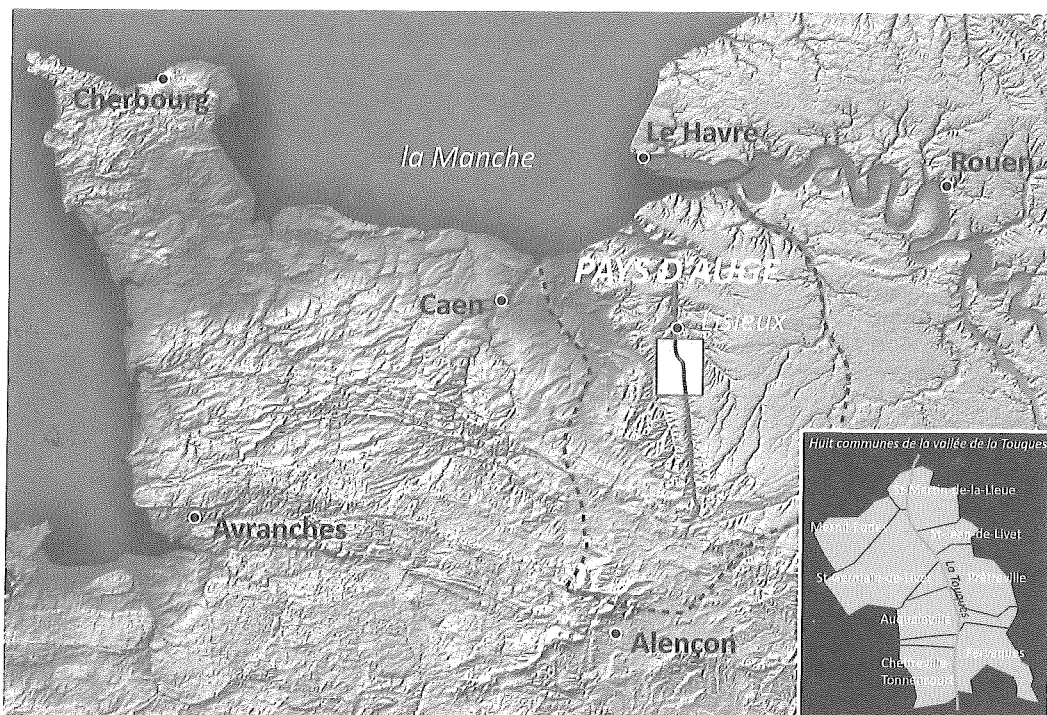
1| Les différentes figurations du « château » (extrait de Dainville, 2002 : 232).

tique centrée sur les pratiques sociales des élites entre le xv<sup>e</sup> et le xix<sup>e</sup> siècle, que le potentiel informatif des cartes et plans disponibles a été exploré.

## Les apports d'une investigation en cartes et plans : l'exemple des manoirs d'une vallée du Pays d'Auge (Calvados)

La vallée de la Touques se situe dans le département du Calvados, et plus précisément dans le Pays d'Auge, au Sud de Lisieux (fig. 2). La zone d'étude couvre 75 km<sup>2</sup> (8 communes). Sur cet espace, 34 sites d'habitat d'élites des xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles (existants ou disparus) ont été recensés, dont quatre ont été (re)découverts, identifiés et localisés grâce à la cartographie ancienne. D'une manière générale, les documents susceptibles d'être sollicités peuvent être classés en six grands types : les cartes topographiques (xix<sup>e</sup> siècle : carte d'État-major), le cadastre napoléonien (première moitié du xix<sup>e</sup> siècle), les cartes et plans des ingénieurs (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles : des Ponts-et-Chaussées, des Eaux et Forêts, des armées du Roi), les cartes élaborées selon les principes de l'Académie des Sciences (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) et enfin les plans terriers (xiii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles). À partir du fonds cartographique disponible sur la zone d'étude, il s'est avéré que ce sont les cartes des géographes et des ingénieurs des xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles qui ont été les plus prolixes en informations – tant au niveau de l'inventaire des sites que des pratiques sociales de l'espace.

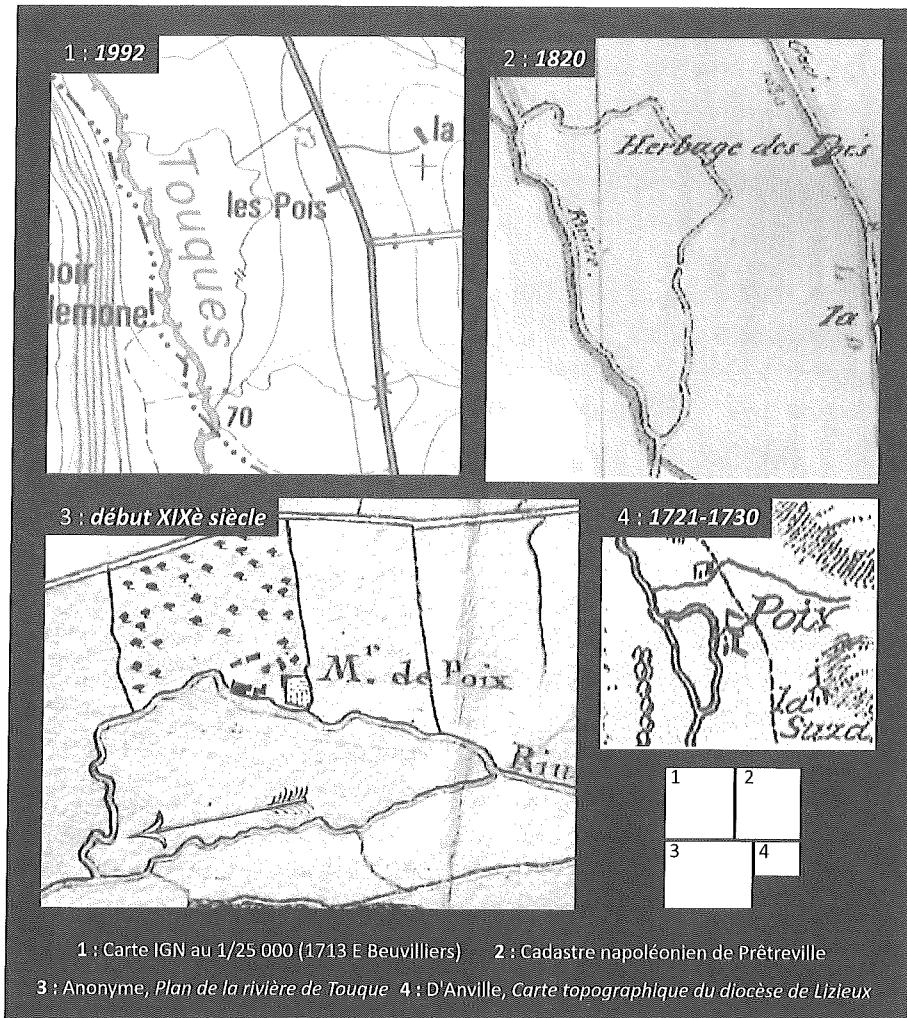




2 | Localisation de la zone d'étude.

## Des instantanés d'une portion d'espace

Utiliser les cartes et plans anciens comme sources pour le recensement des sites – parallèlement aux recherches bibliographiques et aux bases de données existantes – s'est révélé être une solution efficace, particulièrement pour cette région. De nombreux manoirs ont en effet été détruits au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et la mémoire locale n'en a pas gardé le souvenir. L'exemple du manoir de Poix à Prêteville en est bon un exemple (fig. 3). La confrontation et la superposition des cartes et plans couvrant la zone d'étude a permis de poser quelques jalons chronologiques de son histoire. Le lieu présente déjà de prime abord une physionomie particulière : il s'agit d'un fond de vallée, aujourd'hui en herbe, avec une île formée par un bras de la rivière. De nos jours, aucun vestige n'est visible – si ce n'est une maison en bordure de la route départementale, au lieu-dit Les Pois, comme le figure la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>. En remontant le temps à l'aide du cadastre napoléonien, on retrouve le même toponyme associé à un herbager et une construction

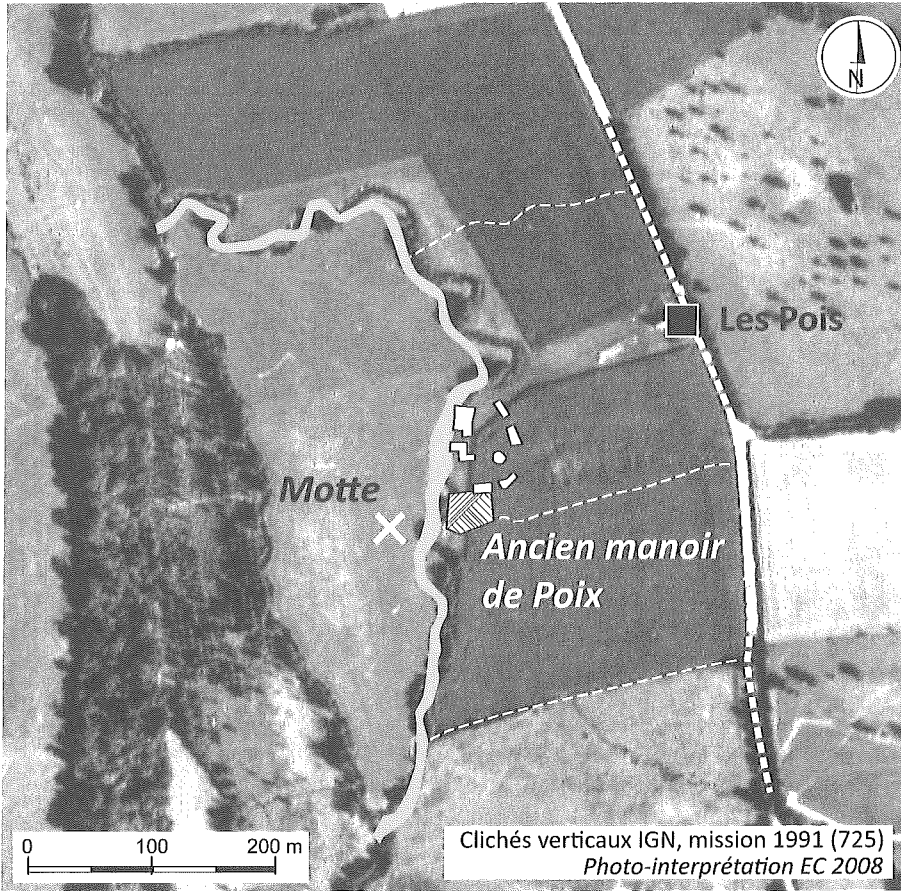


3| Exemple d'un site redécouvert par la cartographie ancienne : le manoir de Poix à Prêteville.

à l'emplacement de l'habitation actuelle. En revanche, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, un plan d'ingénieur (cf. *infra*) révèle la présence d'un ensemble de bâtiments localisé sur la rive droite de l'île et désigné comme étant le manoir de Poix. Son existence est confirmée par un document plus ancien, une carte topographique de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*), qui le signale avec le symbole usité pour localiser les habitats de ce type. S'il est difficile de dater l'implantation du manoir de Poix, il est néanmoins certain qu'à la date du levé cadastral, en 1820, il n'est plus visible dans le paysage. L'emplacement et la configuration de ce site disparu sont en revanche plus

facilement restituables grâce à la superposition du Plan d'une partie de la Touques et d'une photographie verticale de l'IGN (1991) (fig. 4). Situé en bordure de la rivière, dans une parcelle arborée, il se compose de sept bâtiments organisés en cour, dont un accolé à ce qui semble être un parvis ou une terrasse (surface blanche hachurée) et avec ce qui pourrait être un pigeonnier (forme arrondie) dans le coin droit de la cour. On remarque d'ailleurs sur la photographie une nette démarcation (foncière et/ou culturelle) à cet endroit autrefois habité. Ce plan pose également question en termes d'aménagement de l'espace, particulièrement de la rivière. On note tout d'abord l'évolution rapide (moins de deux siècles) de la morphologie du méandre : relativement droit en son centre jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, son cours est particulièrement tourmenté aujourd'hui. Par ailleurs, la présence de deux bâtiments au contact direct avec l'eau laisse envisager une activité économique liée à cette ressource. On pense aussitôt à un ou des moulins en référence à la morphologie du méandre qui évoque un détournement volontaire de la rivière pour créer un bief, mais aucun document cartographique ou planimétrique des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles n'en fait mention à cet endroit (alors que les autres moulins sur la Touques sont indiqués par un symbole et/ou la mention « moulin de... »). Deux hypothèses s'imposent alors : soit l'activité a été abandonnée au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; soit il s'agit d'une toute autre activité comme la pêche par exemple. Une exploration des sources écrites serait là nécessaire pour trancher la question, à défaut de fouilles. Des prospections pédestres menées sur l'île par l'association GRAPPA en 1992 ont, en revanche, attesté de l'occupation ancienne du lieu. Les restes d'une enceinte quadrangulaire (une « motte ») ont en effet été repérés et des tessons de céramique des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, de type « très décorée », ont été ramassés. Les prospecteurs ont reconnu le site comme étant l'habitat aristocratique du « fief de Poix » mentionné dans les textes depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle. La confrontation de ces diverses informations archéologiques, textuelles et cartographiques amènent à proposer l'hypothèse d'un déplacement de l'habitat médiéval de 100 m depuis le cœur de l'île vers le rive droite, après vraisemblablement le XIV<sup>e</sup> siècle ; puis d'un abandon du lieu (ou destruction du manoir) au début du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'une situation en bordure de voie, 200 m plus loin. À cette translation spatiale, s'ajoute à la dernière étape, au moins,

10. L'analyse critique du document permet en effet d'accorder une grande confiance au tracé de la rivière, et de ne pas mettre en doute ce dessin du méandre plus régulier qu'aujourd'hui.



4 | Photo-interprétation de l'emplacement du manoir de Poix à partir du *Plan d'une partie de la rivière de Touque*.

un déclassement social : on passe d'un manoir – habitat traditionnel d'une petite élite rurale – à une maison ordinaire<sup>11</sup>. Parallèlement au renseignement de la base de données, cette superposition d'instantanés chronologiques sur un même lieu alimente ici la problématique du déplacement de l'habitat des élites, à la fin du Moyen Âge – phénomène qui a été observé sur d'autres sites de la zone d'étude, en Normandie (Manevrier, 1993, Carpentier, 2008) et ailleurs en France. Ce processus de réinvestissement d'un lieu privilégié fait d'ailleurs partie des pratiques sociales que l'analyse spatiale combinée à la lecture critique des cartes et plans anciens permettent d'étudier.

11. Il va sans dire que le passage d'un type d'habitat à un autre ne change pas le statut social des résidents, mais témoigne de la mutation sociale du lieu.

## Des pratiques sociales de l'espace en filigrane

Pour la zone étudiée, il s'est avéré que ce sont les cartes et plans des géographes et ingénieurs des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles qui ont ouvert le plus de pistes sur les pratiques sociales de l'espace. Avec des échelles, des objectifs et des points de vue différents, deux cartes et un plan sont tout particulièrement représentatifs de l'usage possible de telles sources.

### – Les cartes de géographes, un regard à petite échelle

Les plus anciennes cartes de Normandie conservées datent au XVI<sup>e</sup> siècle (Le Roch'Morgere, 1998). Néanmoins l'échelle de la province (ancien duché) ne permet d'identifier que les noms de paroisses, le réseau hydrographique, quelques éléments de la topographie, et éventuellement le couvert forestier. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, et tout au long du suivant, l'habitat groupé et dispersé apparaît sur les cartes, au même titre que le réseau routier. La demande émane du pouvoir central, dans le contexte général de la mise en place de la monarchie absolue. L'objectif est alors d'améliorer la connaissance du territoire français afin d'optimiser sa gestion mais aussi de programmer les grands travaux d'aménagement. Les zones frontières, de conflits ou les grands domaines royaux ou ecclésiastiques sont également des espaces sensibles ; c'est la raison pour laquelle ils ont été aussi cartographiés de façon quasi systématique. Par ailleurs, la création en 1666 de l'Académie des Sciences accélère la production cartographique : la précision topographique progresse et de grandes campagnes de relevés sont lancées, notamment celle de la Carte géométrique de la France ou Carte générale et particulière de la France, dite carte de Cassini, commencée en 1750 et publiée 75 ans plus tard. Deux de ces géographes ou ingénieurs-géographes du Roi ont cartographié au XVIII<sup>e</sup> siècle la partie du Pays d'Auge correspondant à notre fenêtre d'étude. À cette échelle, c'est la question de la perception du statut social des habitats d'élites et de leur rôle comme marqueurs du paysage qui a pu être abordée.

La première carte s'intitule : Carte topographique du diocèse de Lizieux dressée par ordre d'illustrissime et révérendissime Messire Henri-Ignace de Brancas, évêque et comte de Lizieux<sup>12</sup> (fig. 5). Elle est l'œuvre de Jean-Baptiste

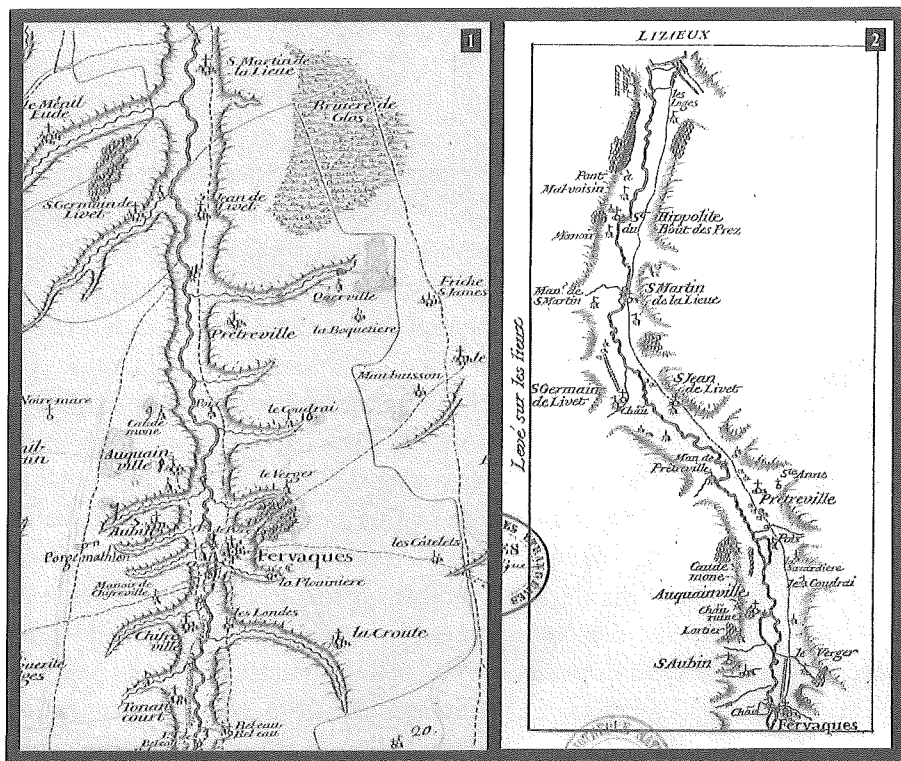
12. Archives nationales, NN 342/1-7.



l'Académie des Inscriptions (1754) et de l'Académie des Sciences (1773). Au tout début de sa carrière de géographe, l'évêque-comte de Lisieux lui commande une carte de son diocèse. Débutée en 1721, il livre la carte en 1730 sous la forme de deux feuilles à l'échelle 1 : 145 000 complétées d'une carte historique localisant les anciens *pagii* gaulois avant la constitution de la cité des *Lexovii* (Vasseur, 1873). La qualité d'exécution et la fiabilité métrique ( $\pm 88$  m) a fait de cette carte une source essentielle pour l'inventaire des manoirs de la vallée de la Touques, mentionnés par un symbole sans équivoque (tour surmonté d'une flamme) suivi de leur toponyme. Il faut sans doute voir dans l'exhaustivité du relevé des lieux habités, une exigence du commanditaire/destinataire de cette carte. En tant que comte et évêque de Lisieux, ce dernier a besoin d'acquiescer une bonne connaissance de son territoire pour remplir ses fonctions pastorales mais aussi pour gérer ses possessions seigneuriales ; d'autant plus qu'il n'est pas originaire de Normandie, mais de Provence d'une puissante famille comtale (les Brancas, comtes de Forcalquier). Néanmoins ce sont les dessins préparatoires<sup>13</sup> à son exécution qui renseignent le plus sur les pratiques sociales de l'espace (fig. 6). Non datés, deux d'entre eux concernent notre zone d'étude et pourraient avoir été réalisés entre 1721 et 1730. Il apparaît en effet que ces documents sont des croquis et non de vrais relevés topographiques : pour preuve, on y trouve nombre d'annotations, de rectifications, et surtout une très forte approximation des distances – ce qui a d'ailleurs rendu leur géoréférencement impossible. À la différence de la carte définitive, D'Anville n'a représenté sur ces dessins qu'un nombre très limité de lieux, et tout particulièrement les manoirs. On peut alors imaginer que ces croquis ont été effectués lors de repérages sur le terrain alors que le géographe cherchait à déterminer des points de référence nécessaire au relevé topographique. À l'échelle de D'Anville – alors piéton, ou plus vraisemblablement cavalier ou passager d'un carrosse – suivant la route principale qui longe la Touques, les manoirs semblent être, dans les années 1720, de bons points de repère et donc de forts marqueurs du paysage, et cet autant que les églises. On retrouve cette utilisation des manoirs et le souci de D'Anville pour l'exactitude du positionnement des lieux dans un document original, datant probablement de la même période. Il s'agit du Cours de la Touque de Fervacques à Lizieux. Constitué de deux cartes en vis-à-vis (fig. 6-2), l'une

13. *Environs de Lisieux* (BNF CPL, Ge D 10467) ; *Partie du Pays d'Auge comprenant les environs de Livarot, Fervacques et Vimoutiers* (BNF CPL, Ge 10451) et *Cours de la Touque de Fervacques à Lizieux* (BNF CPL, Ge DD 2987/1066).





6 | Dessins préparatoires à la Carte topographique du diocèse de Lisieux par Jean-Baptiste d'Anville (1721-1730).

« dressé(e) sur des mentions » (orales et/ou écrites ?) et l'autre « levé(e) sur les lieux » avec une excellente fiabilité ( $\pm 40$  m), il semble qu'on ait affaire à un exercice didactique démontrant l'absolue nécessité d'entreprendre des relevés sur le terrain et celle de ne pas se contenter de mentions approximatives.

Plus connue, la *Carte géométrique de la France*<sup>14</sup> dite carte de Cassini (fig. 7) est aussi révélatrice de la manière dont ont pu être perçus les habitats des élites. Chargé par Louis XV de lever l'ensemble de territoire français à « l'échelle d'une ligne pour cent toises » (1 : 86 400), César-François Cassini de Thury (Cassini III) s'appuie pour cette entreprise gigantesque sur le réseau géodésique établi entre 1683 et 1744 par son grand-père (Jean-Dominique Cassini) et son père (Jacques Cassini). Les relevés commencent alors en 1750

14. Cartothèque de l'IGN, feuilles Lisieux-Honfleur (61-6F) et Argentan-Falaise (62-7F).



et ne s'achèvent qu'en 1789 sous la direction de son fils, Jacques-Dominique Cassini. D'une fiabilité métrique moyenne, la qualité de représentation peut varier d'un ingénieur à l'autre et donc d'une feuille à l'autre ; et c'est le cas pour la vallée de la Touques qui se trouve à cheval sur deux feuilles relativement contemporaines puisque levées entre 1752 et 1759. Document incontournable, la carte de Cassini pose pourtant question au niveau de la sémiologie graphique des sites d'habitat et permet encore une fois de discuter du statut social des manoirs de la vallée de la Touques. Alors que 20 ans plus tôt, D'Anville dans sa Carte topographique du diocèse de Lizieux avait utilisé un symbole unique pour représenter les manoirs de la zone étudiée et les avait clairement distingué des hameaux et des châteaux ; la carte de Cassini se démarque par la diversité des signes utilisés pour matérialiser leur emplacement. Aucun d'entre eux n'est désigné par le symbole « fief, gentilhommière, maison de campagne ou de plaisance » ; en revanche on les signale par les symboles du « bourg avec château » « maison » ou encore de la « métairie ou ferme » – et la lisibilité est loin d'être évidente selon les feuilles. Si l'on retrouve bien les toponymes associés aux manoirs, il n'a pas été possible d'utiliser cette carte comme une source directe. Comment interpréter ce choix de représentation ? La technique du relevé employée peut apporter un début d'explication : on a vu précédemment que l'objectif de cette carte est de placer les lieux les uns par rapport aux autres à partir d'un point de référence, généralement l'église. L'ingénieur monte en effet au sommet du clocher accompagné par un notable de la paroisse (le curé le plus souvent) capable de lui nommer les lieux et bâtiments visibles depuis ce point haut, afin de prendre la distance angulaire des principaux points (Pelletier, 2001). Finalement, on en vient à se demander si ce n'est pas la perception locale du statut social des manoirs que traduit la symbologie. Certains sont-ils perçus par les ingénieurs de Cassini différemment parce que leur vocation principale est, dans les années 1750, résolument plus résidentielle qu'agricole ou vice-versa ? Et si D'Anville avait uniformisé les manoirs parce qu'à première vue, ils présentent un agencement des bâtiments et/ou des caractères architecturaux semblables ? Sans pouvoir résoudre ce problème, cet exemple montre tout de même que la cartographie d'un lieu est résolument ancrée dans le perçu et le vécu de celui qui observe, mesure, nomme et dessine les objets du paysage. La consultation de plusieurs sources, et notamment à des échelles diverses, offre la possibilité de confronter les regards portés sur l'espace.



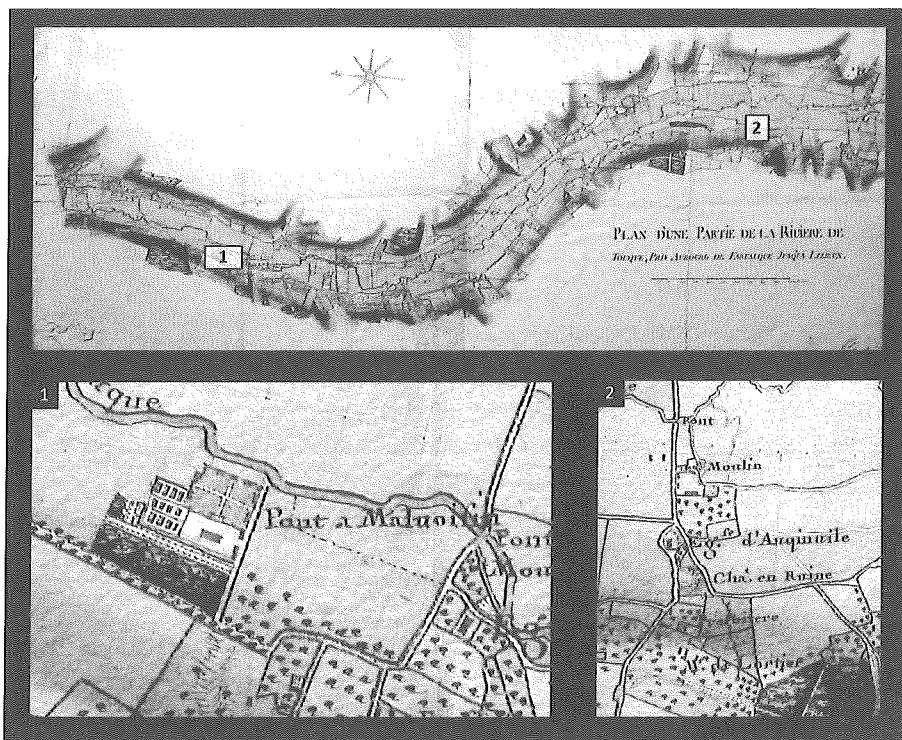
7 | Carte de Cassini (1752-1759).

### – Plans d'ingénieurs, un regard à grande échelle

Les plans offrent une certaine vision de l'espace du passé – naturellement plus focalisée sur une portion du territoire dont on peut apprécier et mesurer les agencements. Créé en 1716, le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées est justement à l'origine de nombreux plans, dont la précision et la qualité d'exécution, en font des ressources documentaires à ne pas négliger (à l'instar de l'Atlas des routes de France de Trudaine). Routes et rivières peuvent en effet avoir été relevées à plus ou moins grande échelle, au cours des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, en prévision d'aménagements d'importance. Nous n'avons trouvé qu'un plan de ce type sur la zone étudiée, intitulé Plan d'une partie de la rivière de Touque pris au bourg de Farvacques jusqu'à Lizieux<sup>15</sup> (fig. 8). Ce plan inédit semble être l'œuvre d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, levé en prévision d'aménagements hydrauliques – il s'agit là d'une supposition puisqu'il n'est ni signé ni daté. Les archivistes des Archives Nationales lui ont tout de même attribué une datation du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. D'une fiabilité remarquable ( $\pm 12$  m), il représente la rivière et le fond de vallée (environ 500 m de part et d'autre de la Touques) avec une infinie précision, du fait de l'échelle (1 : 10 000). Chemins, parcelles et plans des bâtiments sont reportés avec minutie. Précieux pour le recensement des manoirs, qu'apporte-t-il pour la question des pratiques sociales de l'espace ? Il permet tout d'abord d'avoir une image du paysage dans lequel est implanté le manoir. Ici, c'est clairement un paysage d'herbages au contact de la rivière, de vergers, de prés et de bois sur les coteaux – même si l'on ne dispose pas de légende, les figures sont suffisamment explicites pour qu'on puisse l'interpréter de la sorte. Ce plan permet ensuite de mieux se représenter le contexte situationnel de chaque manoir, à savoir l'intensité de ses relations sociales, inscrites dans l'espace, avec les autres lieux. Précisons que cet aspect est le cœur de notre travail de thèse, il fait l'objet d'analyses statistiques, de distance, de visibilité et de surface dans un Système d'Information Géographique. Le Plan de la rivière de Touque permet finalement de confronter une vision faite de chiffres et de tendances statistiques à une image en couleurs qui donne vie à ces modalités

15. Archives nationales, F14-10081-4-1.

16. La Fig. II/4 montre par ailleurs que cette datation est forcément antérieure à 1820 – date de l'établissement du cadastre napoléonien sur la commune de Prêtevillers – puisqu'à cette date le manoir de Poix n'est plus, alors que sur le *Plan de la rivière de Touques* il est mentionné. Deux hypothèses se posent à nous pour expliquer la soudaineté de cette disparition : soit le plan est plus ancien et date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; soit le plan date bien du début du XIX<sup>e</sup> siècle mais le manoir a été détruit et non pas abandonné avant 1820 (aucun indice de ruine des bâtiments sur les deux documents).



8 | Plan d'une partie de la rivière de Touque pris au bourg de Farvacques jusqu'à Lizieux (début XIX<sup>e</sup> s.).

de voisinage. Plus que des points sur une carte, on apprécie finalement l'insertion de l'habitat dans l'espace, l'attraction ou la répulsion qu'il exerce sur les autres lieux habités ou inversement, à un temps T. On est ainsi capable par exemple de distinguer l'accessibilité des manoirs et de compter le nombre réel de chemins le desservant, mais aussi de percevoir la distance vécue en termes de proche et de lointain, et non plus seulement de valeur métrique. On peut également saisir la mise en scène du statut social à travers l'usage que l'on fait de l'espace, tel que le choix de l'orientation des bâtiments qui détermine la visibilité. Voir et/ou être vu soulève la question de la recherche d'un panorama et/ou d'une position topographique ostentatoire. De la même façon, l'aménagement de l'espace est une marque de sa notabilité : les allées plantées signalant l'entrée de la propriété et les jardins d'ornementation sont des marqueurs que l'on peut relever grâce à ce type de plan. Enfin, dernier aspect que l'on a pu aborder, l'inscription sociale dans le sol et son impact sur l'organisation du paysage. On entend parler ici du pouvoir foncier des élites qui peuvent se traduire morphologiquement dans le paysage, à une

échelle évidemment micro-locale. Il a ainsi été possible d'observer sur le Plan d'une partie de la rivière de Touque (et également sur le cadastre napoléonien) que le parcellaire aux abords des manoirs se caractérise par de grandes parcelles qui contrastent franchement avec celui qui jouxte les fermes et hameaux alentours. Cette observation se rapproche des études historiques qui documentent l'apparition dans l'ouest de la France de la métairie – système d'exploitation agricole en grandes parcelles, mis en place par les élites rurales à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans des régions comme la Bretagne, la Vendée, le Poitou, ou la Normandie (Ducouret, 1993 ; Antoine, 2002 ; Pichot, 2002). L'étude de la résilience du niveau social des habitats d'élites dans le sol – *via* une analyse morphologique du paysage – se présente donc comme étant une des pistes de recherche ouvertes par l'analyse critique de la cartographie ancienne.

## **Pour conclure : des images de l'espace du passé en suspens**

Les cartes et plans anciens ne sont pas par nature des sources pour l'archéologue, ils le deviennent suite à une analyse critique rigoureuse, et à un questionnement précis. Ici on les a interrogés selon une problématique orientée sur les pratiques sociales de l'espace – problématique à l'interface des sciences humaines et sociales. Il ne s'agit pourtant que d'une source possible parmi d'autres, mais dont le potentiel informatif est utile pour la construction de la carte de répartition des sites, qui reste ici le principal document de travail. Cette base de données spatialisées est le point de départ des analyses spatiales conduites à l'aide des SIG et des outils statistiques. Par la suite, la combinaison et surtout la confrontation des résultats participent à la construction intellectuelle de l'espace du passé. Cette construction prend alors la forme de modélisations spatiales, telles que les cartes de potentiel d'occupation archéologique, de restitution du peuplement, d'évolution chronologique, etc. Or, ces modélisations sont par essence des images. Elles restent donc plus que jamais en suspens, relatives à un temps T de la recherche, susceptibles d'être à tout moment amendées par l'arrivée de nouvelles données ou l'utilisation d'autres référentiels, méthodes, outils d'analyse. Les modèles spatiaux sont finalement fragiles, mais indispensables à l'avancée de nos connaissances grâce à la stimulation et l'émulation scientifiques qu'ils suscitent. Tout comme on adopte un regard critique sur les documents archéologiques, écrits ou cartographiques ;

les images que l'on crée doivent ainsi être appréhendées de la même façon, avec d'autant plus de rigueur que la carte ou le schéma sont des médias puissants. Comme pour toutes les interprétations élaborées par les sciences dites exactes ou humaines, les images de l'espace du passé construites par les archéologues et les historiens se rapprochent d'une certaine réalité, « aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain ».

## Bibliographie

- ANTOINE, A. (2002) – Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 340.
- BORGÈS, J.-L. (1994) – Histoire universelle de l'infamie/Histoire de l'éternité, Paris, UGE (collection 10/18), p. 249.
- BOURIN, M., ZADORA-RIO, E. (2002) – Analyses de l'espace, Les tendances de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 493-510.
- BOURIN, M., ZADORA-RIO, E. (2007) – Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques, Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 39-55.
- BOUSQUET-BRESSOLIER, C. (1995) – L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours, Paris, CTHS, 1995, p. 283.
- BURNOUF, J. (2007) – Les estimateurs archéologiques de l'interprétation sociale, de la notion d'élite et la question des lieux centraux, *Orte der Herrschaft/Lieux de pouvoir*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, p. 35-44.
- CARPENTIER, V. (2008) – Les « seigneurs du marais », regard sur l'encadrement des hommes au bord des marais de la Dives (Calvados) : châteaux, maisons-fortes, manoirs et prieurés, XI-XVIII<sup>e</sup> siècle. Des châteaux et des sources : archéologie et histoire dans la Normandie médiévale. Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambarb Héricher, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, p. 223-253.
- CAVANNA, E. (2005) – Spatialisation de la petite élite rurale dans la vallée de la Touques, XV-XIX<sup>e</sup> siècles (Pays d'Auge, Calvados), mémoire de Maîtrise, université Paris I Panthéon-Sorbonne, vol. 2, p. 373.
- CAVANNA, E. (2006) – Spatialisation des élites : pour une approche archéologique des pratiques sociales de l'espace, mémoire de Master 2 Recherche, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, vol. 2, p. 153.
- CAVANNA, E. (À PARAÎTRE) – L'espace : un estimateur archéologique de distinction sociale ? L'exemple des élites médiévales et modernes « aux champs », *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux dans le Nord de la France du Néolithique au Moyen Âge* (actes de la table-ronde de Caen, 8-9 octobre 2008), Rennes, Publications universitaires de Rennes.

Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, xxxvii<sup>e</sup>  
Congrès de la SHMES, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 459.

COSTA, L., ROBERT, S. (2009) – Guide de lecture des cartes anciennes, Paris,  
Errance, 2009, p. 104.

DAINVILLE, F. (2002) – Le langage des géographes, Paris, Picard (1<sup>re</sup> éd. 1964),  
p. 408.

DEPREUX, PH., BOUGARD, F., LE JAN, R. (2007) – Les élites et leurs espaces.  
Mobilité, rayonnement, domination (vi<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle), Turnhout, Brepols (coll. Haut  
Moyen Âge), p. 420.

DI MEO, G., BULEON, P. (2005) – L'espace social. Lecture géographique des socié-  
tés, Paris, Armand Colin, p. 301.

DUCOURET, J.-P. – Le manoir et son site. L'apport du cadastre napoléonien, Le ma-  
noir en Bretagne 1380-1600, Paris, Cahiers du Patrimoine, Imprimerie Nationale,  
p. 59-67.

ECCO, U. (1992) – De l'impossibilité de construire la carte 1 : 1 de l'Empire, Com-  
ment voyager avec un saumon. Nouveaux pastiches et postiches, Paris, Grasset,  
p. 229-238.

FORNE, J. (2005) – L'espace comme interface entre l'histoire et la sociologie. Les  
territoires du médiéviste, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 293-308.

GAUTIER-DALCHÉ, PH. (2001) – Terrarum Orbis. Histoire des représentations de  
l'espace : textes, images, Turnhout, Brepols, p. 370.

JACOB, C. (1992) – L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à  
travers l'histoire, Paris, Albin Michel, p. 537.

LE ROCH'MORGERE, L. (1998) – De la Normandie au Calvados. Album de cartes  
1588-1825, Conseil Général du Calvados, Mayenne, p. 30.

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (2003) – Dictionnaire de la géographie et de l'espace des  
sociétés, Paris, Belin, p. 1033.

MANEUVRIER, C. (1993) – À propos du manoir de Caudemone (la Chapelle  
Haute-Grue, Calvados) : un exemple d'habitat seigneurial déplacé à la fin du  
Moyen Âge, Histoire et traditions populaires, n° 41, p. 17-18.

NOIZET, H., CARCAUD, N., GARCIN, M. (2004) – Rive droite, rive gauche : la  
Loire et Tours (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles), Fleuves et marais, une histoire au croisement de la  
nature et de la culture, Paris, CTHS, p. 137-156.



PELLETIER, M. (1999) – Tours et contours de la terre. Itinéraire d'une femme au cœur de la cartographie, Paris, Presses de l'ENPC, p. 80.

PELLETIER, M. (2001) – Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au siècle des Lumières, Paris, BNF, p. 107.

PICHOT, D. (2002) – Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 395.

ROBERT, S. (COORD., À PARAÎTRE) – Méthodes et techniques de l'archéogéographie, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Terriers et plans-terriers du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, éd. École Nationale des Chartes (Bibliothèque d'Histoire Rurale, n° 5), p. 464.

VASSEUR, C. (1873) – La carte du diocèse de Lisieux par d'Anville, Bulletin de la Société Historique de Lisieux, n° 4, p. 22-36.